



Grippe porcine au Mexique et aux Etats-Unis : état de la situation

Le Commissariat interministériel Influenza a été informé par l'organisation mondiale de la santé (OMS) d'une émergence de la grippe porcine chez des humains au Mexique et aux Etats-Unis.

Les autorités sanitaires mondiales et européennes suivent la situation de très près.

En Belgique, le Commissariat interministériel Influenza prend l'affaire au sérieux et se réunit ce samedi à 18 heures afin d'évaluer la situation internationale et de voir si des mesures ou des recommandations sont actuellement nécessaires à prendre au niveau national. Aucun cas de grippe porcine (A/H1N1) touchant les humains n'a été recensé à ce jour en Europe.

Le premier cas d'infection a été relevé à Mexico, le 18 mars. Depuis, 882 cas ayant un lien probable avec le virus de la grippe porcine ont été mentionnés au Mexique dont 18 au moins sont dus à ce virus. Au total, 62 décès dus à une infection respiratoire sévère dans les régions touchées ont été confirmés.

Aux Etats-Unis, 8 personnes ont été infectées par le virus de la grippe porcine. Six proviennent de Californie et deux du Texas. Tous les patients ont présenté des symptômes grippaux légers, l'un d'entre eux a été admis à l'hôpital pour une courte durée. Il n'y a eu aucun décès et les patients sont en voie de guérison.

D'après les analyses, il semble que les infections dans les deux pays sont causées par le même virus (H1N1) mais le lien entre les deux événements n'a pas encore été clairement établi. Il est fortement probable que le virus se transmette d'homme à homme.

L'OMS est en contact étroit avec les autorités sanitaires au Mexique et aux Etats-Unis. Des experts internationaux ont été envoyés au Mexique afin de collaborer avec les autorités sanitaires locales.

Un communiqué de presse sera publié par le Commissariat interministériel Influenza si d'autres informations sont disponibles.

Le commissariat interministériel influenza, présidé par le Professeur Marc Van Ranst, a été créé le 20 octobre 2005. Il s'agit d'un organe de coordination générale des actions et de concertation avec toutes les instances concernées, au niveau fédéral, régional et communautaire. Le commissariat établit également des contacts avec les instances européennes et les institutions internationales. Sa mission principale est d'établir et de maintenir à jour un plan d'approche nationale pour gérer efficacement une éventuelle pandémie grippale dans notre pays.

Le secrétariat du Commissariat est installé au sein de la direction générale Soins de Santé primaires et Gestion de Crise du service public fédéral Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement.